

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 17.02.2025  
 Date d'affichage du compte-rendu : 25.02.2025  
 Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 26  
 Nombre de Conseillers Municipaux connectés ou représentés : 22.

Le vingt-quatre février deux mille vingt-cinq, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Fabrice MICHELET, Maire.

**ÉTAIENT PRESENTS :** M. Fabrice **MICHELET** Maire, M. Christian **AUBERT** 1<sup>er</sup> Adjoint, Mme Marie-Claire **VEQUE** 2<sup>ème</sup> Adjoint Maire déléguée de La Bataille, M. Jean **WAROUX** 3<sup>ème</sup> Adjoint Maire-délégué de Crézières, Mme Sophie **ROBION** 4<sup>ème</sup> Adjoint, M. Patrick **PETIT** 5<sup>ème</sup> Adjoint, Mme Nicole **BETTAN** 6<sup>me</sup> Adjoint, M. Claude **PAPOT** 7<sup>me</sup> Adjoint, Mme Annie **GONNORD** 8<sup>ème</sup> Adjoint, Mme Amanda **HOLMES**, M. Francis **GRIFFAULT**, Mme Patricia **DUFOUR**, M. Christian **GOUJEAU**, Mr Pascal **TRUTEAU**, M. Frédéric **WATTEBLEED**, M. Pascal **QUINTELIER**, M. Rodolphe **FOURRÉ**, Mme Angélique **BOURSIER** et Mme Christelle **BIET**.

**ÉTAIENT ABSENTS :** Mme Monique **PARICHAUT**, M. Henri **MOINARD** et Mme Helen **ACE**, qui ont respectivement donné pouvoir pour voter en leurs lieu et place à M. Jean WAROUX, M. Christian AUBERT et Mme Amanda HOLMES ainsi que M. Alain **HURIEZ**, M. Patrick **COIRAUT**, M. Patrice **BAUDOUIN** et Mme Marie **KOHLER** non représentés

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme Annie GONNORD.

Monsieur le Maire accueille l'assemblée et remercie Christelle Filippini pour sa présence afin de présenter le rapport d'activités de la Médiathèque.

Puis l'assemblée délibère comme suit après avoir acté l'annulation du point « Voiries Place du Petit Maure -avenants » et du point « spic Energies - Ecritures comptables », dans l'attente de précisions.

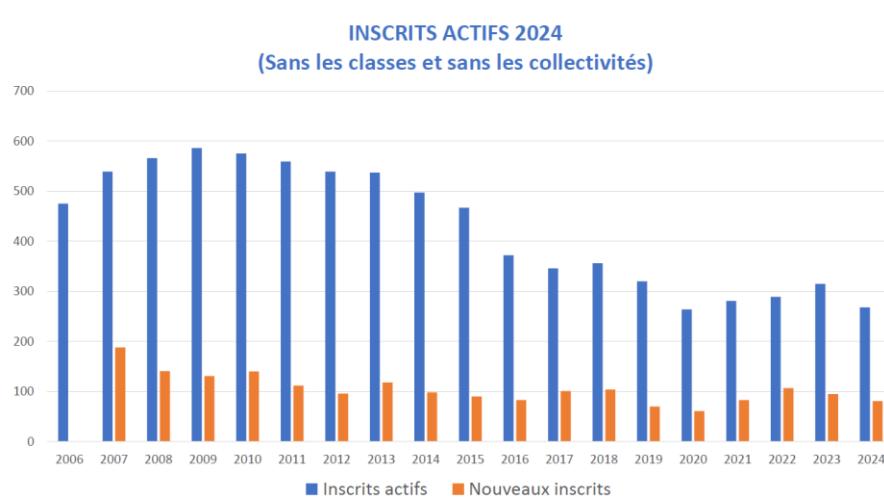
### ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 27 JANVIER 2024

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte le compte rendu de la séance du 27 Janvier 2025.*

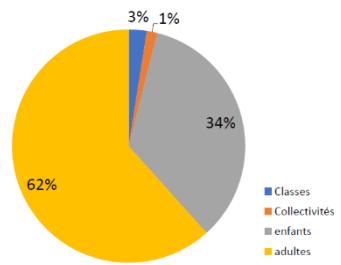
### RAPPORT D'ACTIVITES DE LA MEDIATHEQUE 2024

*Christelle Filippini présente ce dossier*

Le rapport d'activités 2024 de la médiathèque est présenté et commenté.



Stabilité de la répartition des adhérents



Stabilité de la répartition des adhérents selon leur provenance géographique :

Chef Boutonne : 59%  
 Hors Chef Boutonne : 41%

Quelques données sont soulignées : Nombre de visiteurs par jour : 11 en 2024/12 en 2023 - Montant des acquisitions : en 2024, 500 soit légèrement supérieur à 2023 - Evolution de la collection de livres : stable - Nombre de prêts de livres par an : 7017 en 2024 contre 8039 en 2023.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, prend acte de ce rapport d'activités 2024, très riche en propositions et en animations. Monsieur le Maire et l'assemblée remercient tout particulièrement Christelle Filippini qui a souhaité prendre une disponibilité pour convenance personnelle à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.*

## **INFORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU**

Comme à l'occasion de chaque réunion, *Monsieur le Maire communique* quelques informations concernant la Communauté de Communes :

- Vote du Compte Administratif 2024 : Excédent de 2 500 000 € sur budget principal qui s'élève à 36 300 000 €.
- Vote du Budget Principal 2025 : Pas d'augmentation des taux d'imposition depuis 7 ans.
- Elargissement de la redevance spéciale aux gros producteurs qui n'étaient pas assujettis jusqu'à présent : environ 60 entités sur l'ensemble du territoire ce qui représentera une recette supplémentaire d'environ 400 000 € par an – cette contrainte financière devrait permettre de réduire la quantité de déchets et donc celle des charges de traitement.
- Schéma directeur des Déchetteries : le maillage a été revu eu égard à la localisation et au coût de mises aux normes des installations – la fermeture de la déchetterie de Saint-Vincent la Chatre est actée au 1<sup>er</sup> avril 2025 et sont programmées celles des déchetteries de la Mothe Saint-Héray et de Celles sur Belle.
- Annulation de l'arrêté de Madame la Maire d'Aigondigné, par le tribunal administratif, pour le mode de gestion des déchets et la fréquence de ramassage.

## **ELECTION DU MAIRE DELEGUE DE TILLOU, SUITE A LA DEMISSION DE CLAUDE PAPOT**

**Le Maire** rappelle qu'à l'occasion de l'élection des maires délégués, le 8 juin 2020 il avait été acté que la candidature de Madame Sophie Robion, initialement envisagée, était incompatible avec son activité professionnelle. Monsieur Claude Papot, alors candidat jusqu'à ce que Madame Robion soit disponible, a été élu maire délégué de Tillou.

Considérant la situation de Sophie Robion en retraite depuis quelques mois, Monsieur Claude Papot a déposé sa démission du poste de Mairie délégué de Tillou, tout en souhaitant rester membre du conseil municipal et conserver le poste d'adjoint. Sa lettre a été transmise à la Préfecture des Deux-Sèvres et Madame La Préfète a accepté la démission de Claude Papot du poste de maire délégué de Tillou.

Il convient donc de procéder à l'élection du Maire délégué de Tillou pour remplacer Claude Papot

### **1 Constitution du bureau**

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs : Mme Angélique BOURSIER et Mme Christelle BIET

### **2 Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel, n'ayant pas pris part au vote .....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	22
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) .....	1
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d].....	21
f. Majorité absolue .....	11.

**Seule candidate : Sophie Robion**

**Nombre de suffrages obtenus : 20 voix pour (1 voix pour Claude Papot – 1 blanc)**

### **3. Proclamation de l'élection du maire délégué de Tillou**

**Mme Sophie ROBION a été proclamée maire délégué de Tillou et a été immédiatement installée.**

## **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

*Annie Gonnord présente ce dossier*

La proposition d'attribution de subventions étudiée par la commission Animations réunie le 15 janvier 2025, est présentée à l'assemblée et commentée.

***Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :***

- *Valide la proposition d'attribution présentée par la commission et décide donc de verser une aide de 160€ au Tennis Club de Sauzé Chef-Boutonne pour contribuer à l'achat de matériel nécessaire au développement de la nouvelle activité de pickleball lancée par le club en 2025, sur les 2 sites.*

## **ADRESSAGE SUR LA COMMUNE**

## *Le Maire présente ce dossier*

Comme indiqué lors de la réunion du 18 Novembre 2024, des réunions ont été organisées dans les communes déléguées avec les personnes potentiellement concernées par un changement de dénomination pour pallier les anomalies décelées sur la commune par la Poste, mandatée pour la mise à jour de l'adressage. Ces réunions qui ont permis d'expliquer la démarche, ses objectifs, ont donné lieu à des échanges très constructifs avec les participants.

## Rappel de la méthodologie :

**Fin janvier**: Réunions avec les riverains

**Fin février**: Validation par le conseil municipal

## **Mars :** Versement dans la Base Adresse Nationale

**Printemps**: Changement des dénominations des rues et mise en place des plaques

Reste à organiser le soutien administratif pour les riverains concernés

Les propositions de nouvelles dénominations sont présentées à l'assemblée et commentées.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, valide la proposition de changement de dénominations des rues présentant des doublons ou anomalies, ainsi listées :*

## CHEF BOUTONNE

***Le Lotissement Le Haut des Jardins de la Boutonne devient Impasse des Jardins***

## ***La Grand'rue du Commerce devient Rue du Commerce***

### ***La Rue de la Petite Garenne devient Rue des Matoches***

***La Rue des Garennes (aux Vaux) devient Rue Robert Morin.***

## LA BATAILLE

### ***La Grand Rue de la Bataille devient rue de la Bataille***

***La Rue de la Garenne devient Rue Henri Caillaud (maire pendant 24 ans)***

***La Rue du Château d'eau devient Rue de la Source.***

TILLOU

***Impasse de la Vallée devient Impasse de la Somptueuse***

*- Décide de préciser les adresses existantes suivantes*

<i>« Le Champ Griffier »</i>	devient	<i><u>Place du Champ Griffier</u></i>
<i>« Les Champs Forts »</i>	devient	<i><u>Chemin des Champs Forts</u></i>
<i>« La Chagnée »</i>	devient	<i><u>Route de la Chagnée</u></i>
<i>« Le Bois aux Pins »</i>	devient	<i><u>Allée du Bois aux Pins</u></i>
<i>« Moulin de Tréneuillet »</i>	devient	<i><u>Chemin du Moulin de Tréneuillet</u></i>
<i>« La Chagnée »</i>	devient	<i><u>Route de la Chagnée</u></i>
<i>« Rue des 80 Sillons »</i>	devient	<i><u>Rue des Quatre-vingts Sillons.</u></i>

- Décide de dénommer les voies suivantes :

## **CHEF-BOUTONNE :**

## **CHEMIN DU MOULIN DE LUSSEAU**



## **LA BATAILLE :**



## **CRÉZIÈRES :**

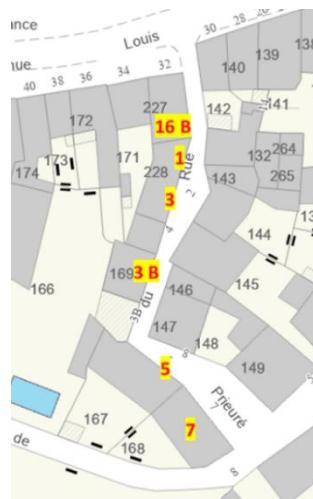


**Décide de réviser  
la numérotation de la rue du Prieuré  
comme indiqué ci contre :**

Il est précisé que le changement n'occasionnera aucun frais pour les riverains.

Cette base évoluera dans le futur, en fonction des besoins, à l'initiative de la collectivité.

#### Ancienne numérotation



#### Nouvelle numérotation



### PROGRAMME 2025 DES TRAVAUX DE VOIRIE AVEC LE SIVU, VOIRIE DE LA BOUTONNE

*Patrick Petit présente ce dossier*

Comme chaque année, la commission Patrimoine a étudié le projet de programmation annuelle de travaux de voirie effectués par le Syndicat à Vocation Unique de la Boutonne, pour la réfection des voiries et des chemins ruraux situés sur la commune. La proposition est présentée et commentée.

Chantier	Observations	Type de rénovation	Longueur traitée
La Bataille/Crézières 2nd tranches	Route de la rochelle	Goudron	1 640 ml
Tillou	Chemin de chantier	Calcaire	330 ml
Lussais	Rue du lavoir	Goudron	110 ml
Chemin de l'aiguillette	Création d'un chemin piétonnier	Calcaire	230 ml
Chemin extérieur autour de l'étang		Calcaire	730 ml
Chemin des bournis	Refaire une rive	Rive	
Chemin devant le château et accès par la rue Judée		Calcaire	50 ml
La Bataille	Place des noyers	Goudron	60 ml
Tillou	Bordures rte de St Génard	Accotement	
Trottoir rue de la laiterie	Reprise de trottoir	Béton	
Renforcement rive camping 3 canards		Béton	
Avenue des chalets	Réfection de la chaussée	Goudron	85 ml
<b>Total</b>			<b>3 235 ml</b>

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la liste des travaux de voirie par le SIVU de la Boutonne, pour 2025.*

### LOCATION DE VELOS - POINT ETAPE SUR REFLEXION ET SUITE A DONNER

*Nicole Bettan présente ce dossier*

Lors de la séance du 16 Décembre 2024, le Conseil Municipal avait acté l'intérêt d'une location de vélos constituant un réel enjeu pour le territoire. Le travail a donc été poursuivi avec les communes de Melle, Celles-sur-Belle, Brioux sur Boutonne, la Mothe Saint-Héray et Lezay, en partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays Mellois. Une synthèse du fruit de ce travail mené en concertation, a été présentée pour évoquer la suite à donner.

*Après en avoir longuement discuté, la volonté de proposer un tel service est confirmée, mais les modalités de mise en œuvre difficiles à envisager pour 2025. Trop de questions logistiques et financières se posent encore et sont à approfondir.*

*Il est donc acté que ce service de location de vélos ne pourra pas être proposé pour la saison 2025.*

*La réflexion doit néanmoins se poursuivre avec les communes intéressées.*

## RAPPORTS DES COMMISSIONS

### **Nicole Bettan en charge du développement de la commune**

Le « groupe de travail château » de la commission Développement réuni le 19 février a évoqué la saison 2025 : Nouvelle animation « escape game, communication et faire savoir des actions – animations et expos du château en 2025.

### **Marie-Claire Veque en charge des affaires sociales**

indique qu'un groupe de travail étudie l'actualisation du règlement des aides du CCAS.

### **Sophie Robion en charge des ressources humaines :**

- annonce l'arrivée à compter de mars et pour 6 mois, d'un saisonnier au Pôle GEP des Services Techniques
- informe que le Comité de pilotage du Pôle Animation-Communication s'est réuni. Il a établi le calendrier des rencontres, déterminé son rôle, évoqué l'organisation après le départ de Christelle Filippini – évoqué le lancement d'une enquête (diffusion début mai) – réfléchi à l'image culturelle de la commune.

### **Angélique Boursier en charge du journal municipal**

informe que l'EDS numéro 14 est en cours d'impression, pour une distribution en fin de semaine.

### **Patrick Petit en charge des travaux communaux**

fait état de l'évolution des chantiers communaux : taille des arbres et massifs – réfection des trottoirs commencés à tillou – semis sur pieds de murs effectué – usage de la balayeuse SIVOM Prahecq, avec un prochain passage le 5 mars

**L'ordre du jour étant épuisé, les rapports de commission présentés, Monsieur le Maire évoque plusieurs sujets avant de clore la séance à 22 heures 30 :**

- Arrêt médical de Sébastien Calandrau chef d'équipe du Pôle Bâtiments, pour 1 voire 2 mois
- PLUIH : organisation le 5 mars de 2 réunions, l'une à 14h et l'autre à 20h30, à la mairie, pour permettre aux agriculteurs de la commune invités individuellement, de prendre connaissance du projet de zonage,
- Etang : la mortalité des carpes continue. Il est précisé que l'analyse d'eau est normale et que l'autopsie des carpes a révélé qu'elles étaient atteintes de la maladie du sommeil, sans conséquence sur les autres espèces et sans conséquence sanitaire. Des démarches sont entreprises avec le fournisseur.  
Cette situation n'a pas remis en cause l'ouverture de la pêche.
- Christelle Biet indique, en sa qualité de représentante du conseil municipal au conseil d'administration du Collège François Truffaut qu'il a été indiqué lors de la dernière réunion, que 2 nouveaux élèves ne peuvent pas être accueillis par rapport aux dotations de capacité d'accueil de l'établissement. Elle ajoute que les sorties sont difficiles à gérer, eu égard aux partenariats financiers parfois non maintenus ou confirmés.
- La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 24.03.2025

Ainsi délibéré en Mairie de CHEF-BOUTONNE, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme, en Mairie de CHEF-BOUTONNE, le vingt-quatre février 2025.

La secrétaire de séance  
Annie GONNORD

Le Maire  
Fabrice MICHELET